

PLAN D'ACCUEIL LOCAL

COLLEGE FRANCOIS LEGROS - REIMS

A ce jour, le département de la Marne fait partie des départements dits « rouges ». **La réouverture pédagogique et éducative en présentiel au collège est donc interdite jusqu'à nouvel ordre.**

En ce qui concerne la continuité pédagogique en distanciel, elle se poursuivra jusqu'au 4 juillet pour tous les élèves.

L'établissement pourra ré-ouvrir ses portes aux élèves quand le département fera partie des départements dits « verts », cette date est pour le moment inconnue.

Ce plan d'accueil local a été rédigé en fonction des directives nationales et académiques, dans le respect strict des consignes sanitaires consignées dans le Protocole sanitaire de réouverture des établissements du 2nd degré joint en annexe.

Ce protocole pourrait être amené à évoluer en fonction de l'évolution du protocole sanitaire national.

A. OUVERTURE ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT ET ACCUEIL DU PUBLIC

La réouverture administrative de l'établissement et l'accueil au public est effective depuis la date de déconfinement confirmée pour le lundi 11 mai 2020.

Aucun adulte ne sera autorisé à rentrer dans l'établissement sans un RDV préalable pris, fixé par téléphone ou par mail, auprès du service de secrétariat de direction, afin d'organiser un accueil garantissant toutes les conditions de santé et de sécurité prévues dans le protocole sanitaire national.

Toute personne se présentant pour entrer dans l'établissement devra porter un masque. Il lui sera demandé d'appliquer avec attention les gestes barrières et de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique mis à sa disposition dès son entrée dans l'établissement devant le service de loge.

B. OUVERTURE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT ET ACCUEIL DES ELEVES

La réouverture du collège se fera de manière progressive à compter de la décision gouvernementale.

- Dans un premier temps, la rentrée scolaire concernera uniquement **les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}** sur la base du volontariat des familles clairement précisé par écrit et envoyé au collège selon les modalités décrites dans le courrier à destination des familles envoyé par mail ou par courrier postal à chaque famille le jeudi 30 avril 2020. La rentrée des élèves de 4^{ème}/3^{ème} reste encore inconnue à ce jour. Dès qu'elle sera communiquée, une rentrée échelonnée organisée de la même manière que les élèves de 6^{ème}/5^{ème} sera mise en place.
- L'accueil des élèves s'effectuera par petits groupes (de 12 à 13 maximum) sur 6 groupes maximum par niveau par demi-journée. Chaque groupe constitué sera accueilli par le personnel dans une salle attribuée qui restera avec le groupe la demi-journée. Afin d'assurer un accueil dans le respect strict du protocole sanitaire national, 156 élèves maximum pourraient être accueillis par demi-journée.

- L'accueil des élèves et la constitution des groupes seront organisés en fonction des ressources en personnel encadrant disponible en présentiel. Le nombre de groupes prévus par niveau pourra donc être revu en fonction du nombre des personnels présents.
- La liste des élèves accueillis sera établie au préalable de la réouverture de l'établissement à partir des réponses des familles qui auront décidé de remettre leur enfant à l'école. La priorité pour l'accueil sera donnée aux élèves les plus fragiles et en particulier à ceux qui disposent actuellement d'un kit pédagogique papier en raison de l'impossibilité de disposer de matériels informatiques et/ou de connexion internet.
- Une Pré-rentree des enseignants s'effectuera le lundi 25 mai 2020 uniquement avec les personnels d'enseignement et d'éducation en capacité d'assurer un service en présentiel. Les personnels vulnérables et/ou dans l'incapacité d'être présents ne seront pas convoqués.
- Chaque personnel qui assurera un service en présentiel sera doté de deux masques par jour de présence. Cette dotation d'état de masques en nombre suffisant à distribuer à tous les personnels en présentiel constitue une condition essentielle à la réouverture pédagogique et éducative du collège.
- Dans le même temps, la continuité pédagogique se poursuivra à distance pour tous jusqu'au 04 juillet 2020.
- L'accueil au collège n'est pas un retour en classe avec des cours traditionnels. L'objectif est de permettre à ceux qui seront présents d'être accompagnés dans les devoirs qu'ils n'auraient pas pu accomplir dans les meilleures conditions lors du confinement. Ils recevront également soutien et écoute des personnels encadrant afin de pouvoir exprimer les difficultés rencontrées lors de cette longue période d'isolement.
- Le service médico-social du collège sera présent pour accompagner les élèves et les personnels encadrant dans cette rentrée particulière.
- Les élèves volontairement inscrits par leur responsable légal seront accueillis par des professeurs par demi-journée le lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Le mercredi matin sera consacré aux activités sportives organisées par l'équipe des professeurs d'EPS. Les élèves qui bénéficieront de ces activités sportives seront ceux qui auront été inscrits au préalable par leur responsable légal pour revenir en classe en présentiel les autres jours de la semaine. Cependant, les groupes d'élèves seront constitués en fonction des capacités d'encadrement possible par les enseignants d'EPS et des espaces disponibles. Seront retenus en priorité les élèves ayant le plus besoin (sera déterminé en concertation avec les enseignants d'EPS).
Les activités sportives menées se dérouleront dans le respect strict du protocole sanitaire national selon les modalités suivantes :

Organisation de l'EPS jusqu'au 04 juillet 2020

Cours d'EPS les mercredi matin.

Espaces utilisés : La cour du collège, le plateau du gymnase, l'espace vert derrière le gymnase.... (Autres si plus de groupe)

Groupes : groupe 6^{ème} / groupe 5^{ème}.

Horaires	6ème	Horaires	5ème
8h30- 9h30	Gr 1 + Gr 2	8h15 – 9h15	Gr 1 + Gr 2
9h30 – 10h30	Gr 3 + Gr 4	9h15- 10h15	Gr 3 + Gr 4
10h30 – 11h30	Gr 5 + Gr 6	10h15 – 11h15	Gr 5 + Gr 6

Ou

Horaires	6ème	Horaires	5ème
8h20- 9h20	Gr 1 + Gr 2	8h10 – 9h10	Gr 1 + Gr 2
9h30 – 10h30	Gr 3 + Gr 4	9h15- 10h15	Gr 3 + Gr 4
10h40 – 11h40	Gr 5 + Gr 6	10h20 – 11h20	Gr 5 + Gr 6

(=> Évidemment les groupes, les horaires et le nombre de professeur seront modifiables en fonction du nombre d'élèves).

Minimum, 2 professeurs d'EPS présents sur chaque créneau. Un prof fait le cours et un qui surveille et conseille les élèves.

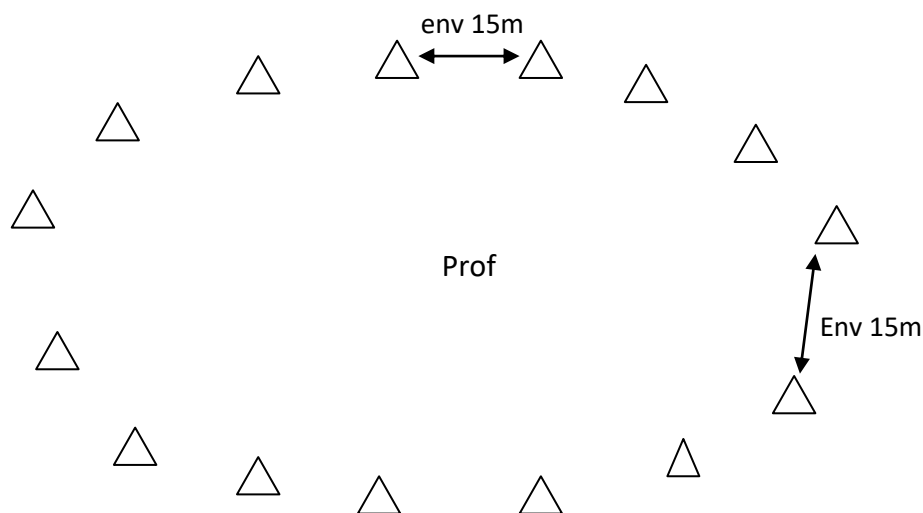
- Les élèves seront accueillis au niveau de la grille d'entrée du collège par les profs d'EPS. En fin de cours ils seront raccompagnés à la grille sortie des voitures des profs (comme prévu dans le protocole sanitaire du collège).

- Les élèves arrivent directement en tenue avec une bouteille d'eau nominative (étiquette avec nom) par personne. Aucun matériel ne sera échangé entre les élèves.

Port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves si la distance de 5m ou 10 m est respectée. Par contre, le port du masque sera obligatoire pour le professeur.

Activités proposées : parcours athlétique, renforcement musculaire, coordination.

Organisation :



- Des plots seront placés à environ 15m l'un de l'autre, sous forme de grand cercle, dans la cours du collège.

Un professeur au centre, un autre autour, pour surveiller et corriger.

Contenus : 1- échauffement, marche, marche rapide puis petite course, idem de plot à plot en respectant la distance plot à plot.

2- sur place, les élèves exécutent l'exercice proposé par le prof qui sera au centre de ce cercle (exple : montée de genoux sur place, fentes, squat..). La difficulté des exercices sera évidemment adapté aux niveaux des élèves. L'exercice durera par exemple 20 secondes, et au signal, les élèves courront au plot suivant pour faire un autre exercice.

3- Retour au calme sous forme de marche, d'étirements debout.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS jusqu'au 04 juillet 2020

(lundi, mardi, jeudi, vendredi par demi-journée)

Le matin : Groupes constitués du G1 de chaque classe de 6^{ème} et de 5^{ème} et l'après-midi G2 de chaque classe de 6^{ème} et de 5^{ème}.

- Chaque élève aura connaissance de son groupe avant son retour au collège et de son emploi du temps communiqué par la messagerie de l'ENT (élèves et parents) ou par téléphone pour les familles éloignées du numérique. Aucun changement de groupe ne pourra être demandé sauf décision de l'administration pour nécessité d'organisation.
- Chaque salle utilisée sera équipée de gel hydroalcoolique afin de permettre le lavage de mains régulier ainsi que lingettes sèches, jetables et à usage unique et de produit désinfectant répondant à la norme en vigueur dans le protocole afin de nettoyer les surfaces en cas de besoin.

C. FORMATION DES PERSONNELS

- Lors de ou des journées de pré-rentree, les personnels seront formés par groupe de 10.
- Cette formation sera assurée par Mmes les infirmières de l'éducation nationale en lien avec l'équipe de direction
- Cette formation sera composée :

Formation sanitaire Partie 1	Présentation du plan sanitaire local théorie et pratique (visite)
	Gestes barrières Distanciation sociale
	Port du masque
Formation sanitaire Partie 2	Aide et présentation à la formation des élèves
Formation sanitaire Partie 3	Procédure de gestion des cas suspects : élève ou adulte
Formation Recueil de la parole des élèves	Quels outils, quel discours tenir pour libérer et accompagner la parole des élèves ? Gestion des cas nécessitant un suivi individuel.

D. PLAN D'ACCUEIL SANITAIRE LOCAL DES ELEVES

- Au domicile, avant tout départ pour le collège la famille devra prendre la température de l'enfant. **En cas de fièvre (37,8) ou de tout autre symptôme évoquant le COVID19, l'enfant ne devra pas venir au collège.**

- Si un enfant ayant refait sa rentrée au collège présentait de la fièvre ou tout autre symptôme, il est demandé au responsable légal de prévenir l'établissement immédiatement.
- Aucun élève ne sera autorisé à pénétrer dans l'établissement avec un véhicule à deux roues (vélo, trottinette...).
- Tous les élèves inscrits explicitement par écrit par leur responsable légal pour reprendre en présentiel devront se présenter à l'entrée du collège **porteur du masque fourni par les familles**. Chaque élève devra également avoir dans son sac un paquet de mouchoirs jetables et une gourde ou bouteille d'eau nominative. Si un élève se présentait sans son masque, l'établissement lui en fournira un à la condition d'avoir été doté par le ministère en ce sens. Dans le cas contraire, l'élève ne pourra pas pénétrer à l'intérieur de l'établissement.
- Un plan de circulation sera mis en place dans l'établissement afin d'éviter le croisement des élèves et personnels. Il devra être strictement respecté par tous.
- Un accueil et un départ échelonné seront organisés afin que les différents groupes ne soient pas en contact. Chaque groupe sera installé dans une salle pour la demi-journée, et bénéficiera de deux heures d'accompagnement pédagogique et éducatif sans sortie possible de la salle (sauf cas exceptionnel)
- A l'intérieur du collège c'est à dire à l'extérieur des bâtiments et à l'intérieur des bâtiments, le port du masque, la distanciation sociale et les gestes barrière devront être respectés par tous les élèves.
- Aucun jeu collectif ne sera autorisé et aucun comportement à risque accepté. Tout élève ne respectant pas les règles en vigueur dans le protocole sanitaire national sera immédiatement isolé du reste du groupe et ses responsables légaux informés afin qu'ils puissent dans les meilleurs délais venir le récupérer.
- Les toilettes des élèves ne seront accessibles qu'individuellement. L'élève sera accompagné par un adulte qui supervisera le passage aux toilettes selon un protocole précis. A l'entrée et à la sortie des sanitaires- l'élève devra se nettoyer les mains minutieusement au savon et à l'eau mis à sa disposition. Après chaque passage aux sanitaires d'un élève, ces derniers seront désinfectés. Tous les élèves devront disposer dans leur sac d'une bouteille d'eau nominative. Il sera interdit de boire aux robinets des sanitaires.
- Aucun accès au casier pour les élèves ne sera autorisé.
- Les salles seront nettoyées et désinfectées entre chaque demi-journée selon le protocole en vigueur.
- Les espaces communs, les poignées de portes, les bureaux accueillant du public seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.
- La demi- pension sera ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi sous condition d'un personnel de cuisine suffisant en nombre (1 cuisinier et 1 aide de cuisine) aux élèves inscrits par leur responsable légal. Le nombre d'élèves demi-pensionnaires sera subordonné à la capacité d'accueil possible en fonction de la surface suffisante et d'un encadrement en personnels de surveillance (voir organisation pédagogique d'arrivée et de départ des élèves).
- Les demi-pensionnaires se rendront à la restauration scolaire accompagnés d'un personnel encadrant par petits groupes (maxi 10) en respectant la distanciation sociale d'un mètre et les gestes barrières. Avant d'aller s'installer sur leur table nominative sur laquelle le plateau repas aura été au préalable installé par le personnel de cuisine, les élèves passeront aux toilettes individuellement et procéderont au lavage minutieux de leurs mains. Ils s'installeront ensuite à la table qui leur aura été attribuée et prendront leur repas dans le calme sans

pouvoir circuler librement dans la demi-pension. Ils seront servis à table. Ils sortiront par petit groupe une fois autorisés par le personnel de surveillance afin d'être accompagnés vers la sortie du collège.

- En nous confiant votre enfant, vous acceptez ces mesures. Ces conditions d'accueil peuvent être amenées à évoluer selon les consignes nationales. Un engagement écrit sera demandé à toutes les familles ayant inscrit leur enfant.

D. FORMATION DES ELEVES AU PROTOCOLE SANITAIRE

Chaque jour, il sera demandé aux personnels en charge des groupes de rappeler les règles du protocole sanitaire local aux élèves présents. Pour cela ils auront été formés lors de la pré-rentree par le personnel médical (voir §C).

Lors de la première journée d'accueil de chaque groupe, l'organisation sera la suivante :

ARRIVEE DES ELEVES

- Avant l'arrivée des élèves, les adultes en charge de l'accueil du groupe d'élèves ouvriront les fenêtres de la salle attribuée pour aérer (10 minutes au moins avant l'accueil) et attendront le groupe devant la salle.
- L'arrivée échelonnée des groupes se fera par un adulte qui accompagnera le groupe jusqu'à la salle prévue. Il conviendra de respecter l'horaire proposé. Les élèves ne seront pas autorisés à stationner en groupe sur le parvis du collège.

Le matin pour les élèves du G1, l'arrivée s'effectuera :

Sur le niveau 6^{ème} :

Elèves de 6 ^{ème}	Entrée dans le collège	Arrivée devant la salle de classe
Groupe 1	7h45	8h
Groupe2	8h	8h10
Groupe 3	8h10	8h20
Groupe 4	8h20	8h30
Groupe 5	8h25	8h40
Groupe 6 (Demi-pensionnaires prioritaires dans ce groupe)	8h30	8h50

L'après-midi pour les élèves du G2, l'arrivée s'effectuera :

Elèves de 6 ^{ème}	Entrée dans le collège	Arrivée devant la salle
Groupe 1	13h	13h15
Groupe2	13h10	13h20
Groupe 3	13h20	13h30
Groupe 4	13h30	13h40
Groupe 5	13h40	13h50
Groupe 6	13h50	14h

Le matin , G1 sur le niveau 5^{ème} :

Elèves de 5ème	Entrée dans le collège	Arrivée devant la salle
Groupe 1	8h30	8h40

Groupe2	8h40	8h50
Groupe 3	8h50	9h
Groupe 4	9h	9h10
Groupe 5	9h10	9h20
Groupe 6 (élèves demi-pensionnaires prioritaires dans ce groupe)	9h20	9h30

L'après-midi : G2 des 5^{ème} l'arrivée s'effectuera :

Elèves de 5ème	Entrée dans le collège	Arrivée devant la salle
Groupe 1	13h50	14h
Groupe2	14h	14h10
Groupe 3	14h10	14h20
Groupe 4	14h20	14h30
Groupe 5	14h30	14h40
Groupe 6	14h40	14h50

- Un strict respect des horaires sera demandé afin que les groupes ne soient en contact les uns avec les autres dans la cour ou les couloirs.
- Un personnel assurera la surveillance du parvis et l'entrée des élèves du groupe selon le plan de circulation et les marquages au sol.
- Les 2 adultes responsables de l'accueil du groupe à l'entrée du collège feront rentrer les élèves dans l'établissement : un adulte sera positionné au portail d'entrée pour vérifier que les élèves ont leur masque fourni par la famille (sinon l'établissement en fournira un sous condition de livraison effective par le ministère), le second adulte se positionnera sur un 1^{er} point d'accueil pour la prise de température frontale et le contrôle du lavage des mains au gel hydroalcoolique fourni par l'établissement
- Un troisième adulte sera positionné dans la cour afin de surveiller les élèves qui se rangeront sur l'emplacement prévu à cet effet.
- Montée en salle du groupe accompagné par un personnel selon le sens de circulation en vigueur.
- L'entrée en salle se fera élève par élève. Les élèves se rangeront dans le couloir en respectant le marquage au sol. Un adulte surveillera les élèves dans le couloir.
- Lavage de mains en entrant dans la salle au gel hydroalcoolique sous la surveillance de l'adulte en charge du groupe.
- Installation des élèves dans la salle : chaque élève se verra attribuer par le personnel en charge du groupe une place dans la salle. Il devra garder cette place toute la demi-journée. Les élèves sortiront leur matériel sur la table : manuels, trousse, feuilles, cahiers. AUCUN MATERIEL NE SERA MIS EN COMMUN et AUCUN PRET DE MATERIEL NE SERA POSSIBLE .
- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les élèves dans toutes les situations. L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.
- Les portes des salles resteront ouvertes afin de garantir l'aération de la salle.

- Lors de chaque début de séance, une explication du protocole sanitaire sera donnée aux élèves.
- Il sera demandé aux élèves de se laver les mains avec le gel hydroalcoolique à disposition dans la salle s'ils toussent, éternuent, se mouchent...
- Le port du masque sera obligatoire pour tous les personnels en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti. C'est notamment le cas des salles de classe, pendant la circulation au sein de l'établissement, ou encore pendant les récréations. Il est vivement recommandé dans les autres situations.
- Les élèves ne seront pas autorisés à quitter la salle **sans la présence d'un adulte**. Une application stricte du protocole de circulation devra être appliquée.
- Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels devront être désinfectés après utilisation par le biais lingettes sèches, jetables et à usage unique et de produit désinfectant répondant à la norme en vigueur dans le protocole mis à disposition dans chaque salle.

DEPART DES ELEVES

- Les personnels ayant accueillis les groupes de la demi-journée ouvriront les fenêtres de la salle afin d'aérer la pièce.
- Le départ s'effectuera de manière échelonnée :

Sur le niveau 6^{ème} :

Groupe 1	10h	DP pris en charge par les AED en petits groupes maxi de 10 Le nombre de DP sera arrêté en fonction des capacités d'accueil de surveillance
Groupe2	10h10	
Groupe 3	10h20	
Groupe 4	10h30	
Groupe 5	10h40	
Groupe 6 (groupe de demi-pensionnaire)	10h50	

Sur le niveau 6^{ème} :

Groupe 1	15h15
Groupe2	15h25
Groupe 3	15h35
Groupe 4	15h55
Groupe 5	16h00
Groupe 6	16h10

Sur le niveau 5^{ème} :

Groupe 1	10h40	DP pris en charge par les AED en petits groupe maxi de 10 Le nombre de DP sera arrêté en fonction des capacités d'accueil
Groupe2	10h50	
Groupe 3	11h	
Groupe 4	11h10	

Groupe 5	11h20	de surveillance
Groupe 6 (groupe de demi-pensionnaires)	11h30	

Départ de l'après-midi sur le G2 des 5^{ème} :

Groupe 1	16h
Groupe 2	16h10
Groupe 3	16h20
Groupe 4	16h30
Groupe 5	16h40
Groupe 6	16h50

- Les élèves se laveront les mains au gel hydroalcoolique à disposition dans les salles en quittant la salle.
- Ils seront accompagnés à l'extérieur par les adultes responsables du groupe et se déplaceront selon le sens de circulation en vigueur pour sortir par le portail parking.
- Les élèves ne seront pas autorisés à stationner sur le parvis.
- Les demi-pensionnaires se dirigeront vers la restauration scolaire en petits groupes dans le respect de la distanciation sociale, les gestes barrières tout en portant leur masque.

SURVEILLANCE DES TOILETTES

- Les élèves se rendront aux toilettes individuellement et accompagné par un adulte en cas d'absolue nécessité. Les groupes du 2^{ème} étage se rendront aux toilettes du 2^{ème} étage. Les groupes du 1^{er} étage se rendront aux toilettes du 1^{er} étage. L'accès aux toilettes du RDC devra rester exceptionnel .
- L'entrée dans les toilettes se fera sous la surveillance d'un adulte qui veillera à ce que les élèves ne s'y rendent qu'un par un. Il contrôlera également le lavage des mains AVANT et APRES le passage aux toilettes.
- Les toilettes seront nettoyées après chaque passage selon le protocole en vigueur.

E. PLAN SANITAIRE LOCAL D'ACCUEIL DES PERSONNELS

- En raison de l'organisation de la circulation des personnels et des élèves, le parking habituellement mis à disposition des personnels ne sera pas accessible. Les personnels utilisant un véhicule à deux roues (vélo, moto...) pourront pénétrer dans l'établissement avec leur véhicule à deux roues par le portail habituellement utilisés par les élèves pour se garer sous le garage à vélo habituellement utilisés par les élèves.
- Le port du masque est obligatoire par tous lors de l'entrée dans le collège et dans les lieux de circulation et espaces communs dans et hors des bâtiments.
- Les personnels entreront dans l'établissement par l'entrée principale à pied tourneront à gauche pour emprunter le petit passage qui donne au parking. Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique obligatoire à leur arrivée dès l'entrée dans le bâtiment qui s'effectuera par le côté où se trouvent les casiers des professeurs

- La salle des professeurs et les toilettes adjacentes seront à la disposition des personnels présents. Il est demandé aux personnels qui ne seraient pas de service en présentiel de privilégier le télétravail.
- Les personnels en présentiel au collège qui souhaiteraient avoir accès à leur salle habituelle (accès aux ordinateurs, à leur matériel pédagogique) devront se faire connaître à l'intendance afin d'organiser le service de nettoyage et de désinfection après leur passage.
- Les deux photocopieurs de la salle des professeurs seront accessibles. A charge pour chaque utilisateur de nettoyer en amont et en aval de l'utilisation le boîtier de commande et toute surface du photocopieur touché en direct avec le matériel de désinfection mis à leur disposition mises à disposition.
- Les salles utilisées par les groupes ne seront accessibles qu'aux personnels en charge des groupes selon le planning établi.
- L'organisation du service des agents ATTEE (arrivée, utilisation des vestiaires, modalités de travail) a été réalisée depuis le 04 mai en concertation avec les personnels présents et sur les conseils de l'agent, M Humbert, assistant de prévention du collège.
- Les portes seront maintenues ouvertes afin de minimiser les points de contact.
- Aucun repas ne pourra être pris dans la salle habituellement mise à disposition (interdiction d'utiliser frigo et micro onde vecteurs de virus). La prise de repas pourra s'effectuer à la demi-pension en s'inscrivant auprès des services d'intendance.
- Les distributeurs, machines à café collective seront hors service. Pour le café ou thé, le personnel est prié de s'équiper de son propre matériel (thermos). Aucune nourriture solide ne pourra être introduite dans l'établissement et consommé à l'intérieur de l'établissement.
- Les réunions et instances se dérouleront dans un strict respect des protocoles sanitaires. Les visio-conférences seront privilégiées.

F. NETTOYAGE ET DESINFECTION DES SALLES – DES ESPACES COMMUNS – DES SANITAIRES

Avant réouverture du collège aux élèves, un nettoyage approfondi -selon le protocole en vigueur- des locaux a été effectué depuis le 04 mai 2020 par les personnels volontaires et non vulnérables ou empêchés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION APRES REOUVERTURE

Première étape : le nettoyage

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ;
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales ;
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées, etc.).

Seconde étape, la désinfection

- Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476. Les lingettes désinfectantes et conformes à cette même norme peuvent être utilisées ;
- Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).

Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5 % de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée.

Si le nettoyage-désinfection des surfaces se fait avec deux produits différents (détergent puis désinfectant), il faut respecter les étapes suivantes :

- Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent ;
- Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage ; au séchage des surfaces ;
- Désinfection avec un troisième bandeau de lavage imprégné.

Points de vigilance :

- Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C.
- Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.
- Éviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).
- Ne pas utiliser d'aspirateur.
- Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Un temps d'attente conforme aux prescriptions des produits utilisés doit être respecté avant accès des élèves.
- Les poubelles seront équipées de sacs à ordures ménagères, vider et les laver tous les jours. Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Une veille attentive sera effectuée concernant l'approvisionnement des salles, bureaux et des toilettes en savon liquide et en papier.
- Les locaux seront aérés régulièrement.

Fréquence

- Le nettoyage et la désinfection des salles accueillant les élèves et des espaces communs seront réalisés à chaque demi-journée après le départ des élèves.
- Le nettoyage et la désinfection des surfaces et objets fréquemment touchés seront réalisés plusieurs fois par jour : interrupteurs, rampes d'escalier, poignées de porte et de fenêtre.
- Les sanitaires élèves : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, seront nettoyés après le passage des élèves.
- Les sanitaires personnels seront nettoyés plusieurs fois par jour.

- Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.

G. ELEVES PRESENTANT DES SYMPTOMES DU COVID19

Ils seront immédiatement mis en quarantaine dans une salle dédiée et la famille aussitôt informée. Ils seront pris en charge par le personnel médical de l'établissement. En cas d'absence de ce personnel le centre des urgences sera immédiatement appelé en composant le 15.

H. PERSONNEL PRESENTANT DES SYMPTOMES DU COVID19

Ils seront immédiatement pris en charge dans une salle dédiée et les services des urgences seront immédiatement consultés.

E. SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ELEVES ET AUX FAMILLES

Une permanence d'accueil et de soutien sera organisé afin d'accueillir les élèves ou les familles. Les élèves seront accueillis lors des demi-journées de présence des élèves selon leur demande ou si les adultes en charge des groupes le jugent nécessaire. Les adultes seront accueillis uniquement sur RDV selon les modalités indiquées précédemment.

Une communication sera faite auprès des familles par mails et via l'ENT afin de faire connaître au plus grand nombre l'existence de cette cellule d'écoute.

Cette cellule d'écoute sera animée par :

Mmes les infirmières et Assistante sociale de l'établissement

Ce protocole d'accueil local a été présenté en Conseil d'administration extraordinaire lundi 18 mai 2020 et adopté à l'unanimité des membres présents.